

Les situations de rives et les mesures correctives

Panneaux descriptifs des situations de rives au Parc des Pionniers de Saint-Donat

Situation 1 : Rive muret en pierre inondé

État de la situation

Terrain plat, gazonné et coupé ras jusqu'au bord de l'eau se terminant par un muret de pierres cimentées, inondé à la base. La pelouse est considérée comme un aménagement artificiel et sa hauteur réduite l'empêche de jouer son rôle des 4 F : Freiner les sédiments, Filtrer les polluants, rafraîchir le bord de l'eau, Favoriser la faune et la flore.

Mesure corrective

Plantation de végétaux indigènes à travers le gazon avec un sentier aménagé en biais. Le gazon entre les plants est recouvert d'une toile anti-érosion et d'une couche de paillis de cèdre afin d'étouffer le gazon et de créer une plantation riveraine plus soignée mais mieux vaut privilégier la technique de la situation 4.

Situation 2 : Rive muret en pierre exondé

État de la situation

Terrain gazonné jusqu'au bord de l'eau avec muret de pierres cimentées, exondé à la base. Ce mur artificiel met en péril l'écosystème de la rive extrêmement riche et essentiel à la faune et à la flore.

Mesure corrective

Même que pour la situation 1, à l'exception que des végétaux indigènes sont plantés à la base du mur dans une tranchée recouverte d'un morceau de jute et remplie de terre et de sable. Les côtés de la jute sont repliés vers les plants de façon à les protéger contre le retrait de la vague et sont faufiletés avec une grosse ficelle. Des pierres sont placées autour des plants pour deux ans, le temps que les racines prennent en terre.

Situation 3 : Rive juxtaposée à une plage de sable naturel

État de la situation

Plage naturelle en sable suivie d'une bande de gazon. L'absence de végétaux dans la zone riveraine ne permet pas de ralentir et de filtrer les eaux de ruissellement.

Mesure corrective

Les plages naturelles n'ont pas besoin d'être restaurées avec des végétaux mais il est fortement recommandé de renaturaliser en bordure de la pelouse.

Situation 4 : Rive gazonnée et exposée aux vagues

État de la situation

Terrain en pente modérée, gazonné et coupé ras jusqu'au bord de l'eau avec une rive exposée aux vagues. L'effet de la pente combiné au déboisement favorisent l'érosion des berges et entraînent des sédiments et des matières nutritives dans l'eau diminuant sa transparence et son taux d'oxygène.

Mesure corrective

Plantation de végétaux indigènes et d'arbres à travers le gazon. Dans un mélange terre et sol existant, la base des plants sur le bord de l'eau est enveloppée dans de la jute pour une protection contre le retrait des vagues. Les surfaces de gazon résiduelles entre les plants sont laissées sur place et ne seront pas tondues, ceci est la méthode à privilégier pour les propriétaires riverains.